

Résumé

Anney ou Thyez :
12 juin 2026
08 décembre 2026

Public et prérequis

Cette formation s'adresse aux salariés des services RH de l'entreprise qui souhaitent une mise à jour annuelle en matière de législation sociale et droit du travail.
Avoir des connaissances de base en législation sociale.

Aucun prérequis spécifique

Les objectifs pédagogiques et professionnels

Connaître les enjeux des derniers changements

Outils pédagogiques

Identification des enjeux concrets pour les entreprises des changements du droit du travail et du droit de la paie, échanges avec les participants pour répondre aux problématiques particulières, rappel permanent des connaissances juridiques de base en matière de gestion administrative

Modalité d'évaluation

Évaluation de fin de la formation par type de quizz.

Contenu de la formation

L'embauche et la vie du contrat

Contrat à durée déterminée : modalités de validation ;
Clause de mobilité : définition du périmètre
Congés payés : impact des maladies et accidents
Congé parental : refus du départ
CPF : reste à charge
Activité partielle rebond
Contrat d'apprentissage : financement et aides

Paie

Présentation du bulletin de paie
Impact de la LFSS 2025
Calcul de la réduction générale des cotisations patronales : version 2025
Mise à disposition d'un véhicule par un tiers : qualification d'avantage en nature
Avantage en nature 2025 : cas des véhicules électriques et des forfaits mobilité
Garantie de rémunération des représentants du personnel
Prime de partage de la valeur : régime social et fiscal pour 2025 ; cas des apprentis

Les relations collectives

Salarié protégé : mise à pied disciplinaire et auteur de la demande
Election professionnelle : mise en œuvre des règles de parité dans le PAP
Condition d'ancienneté pour les ASC
Bons cadeaux et aides aux services à la personne : plafonds d'exonération sociales

La santé-sécurité

Accident pendant la pause repas
Enquête pour présomption de discrimination ou harcèlement : procédure pour la réalisation de l'enquête ;
Droit de retrait

Rupture du contrat de travail et disciplinaire

Recevabilité des preuves illicites

CENTRES DE FORMATION

THYEZ, ANNECY

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + pôle formation Haute-Savoie

- 1000 Jeunes formés par an du bac pro au titre d'ingénieur
- 3000 salariés formés par an
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement à la recherche de contrat
- Equipe pédagogique experte des métiers
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, individualisée, concours Worldskills)
- Équipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Refus de proposition de CDI et DSN

Démission : preuve

Licenciement économique : le maintien du CSP et le contenu des offres de reclassemen

Rupture conventionnelle

Inaptitude : calcul de l'indemnité compensatrice équivalente au préavis ; arrêt de travail après avis d'inaptitude

Application du barème Macron : absence de préjudice à prouver

Présomption de démission : rédaction de la mise en demeure

Le programme est susceptible d'évoluer jusqu'à la veille de la formation en fonction des dernières évolutions réglementaires ou des dernières jurisprudences

Validation et certification

Attestation de formation

Date de mise à jour

10/03/2026

Observations

Formation proposée par notre organisme ETUDOC :

Parc des Glaisins - 7 rue du Pré Faucon - Annecy-le-Vieux - 74940 ANNECY - 04 50 64 12 00 -

Association – APE : 8559 B

Siret : 775 654 452 00033

TVA : FR 07 775 654 452

Décl. Existence : 82 74 000 01 74